



COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

(COMMUNE DE GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY SUR SEINE-HARDRICOURT)

AVENANT N°1

AU CONTRAT DE DELEGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE D'EAU POTABLE

ENTRE :

La **Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise**, représenté par son Président, **Monsieur Raphaël COGNET**, agissant en cette qualité et en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par délibération du Conseil Communautaire, en date du 20 mai 2021,

d'une part,

ET :

La société **SUEZ Eau France**, Société par Actions Simplifiées au capital de 422 224 040 euros, inscrite au Registre du Commerce sous le n° 410 034 607 RCS Nanterre, ayant son Siège Social Tour CB21, 16 Place de l'Iris - 92040 Paris La Défense, représentée par **Madame Olivia AMOZIG-BELLOT**, en sa qualité de Directrice de Région Paris Seine Ouest,

d'autre part.

IL A ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

La Communauté urbaine a confié à la société SUEZ Eau France l'exploitation de son service public de distribution d'eau potable pour les communes de Gargenville, Juziers, Mézy sur Seine et Hardricourt via un contrat de délégation de service public à compter du 1er janvier 2020 pour une durée de six ans soit jusqu'au 31 décembre 2025.

L'essentiel de l'eau nécessaire à l'alimentation en eau des abonnés est acheté à l'extérieur du périmètre concédé. Compte tenu de la mise en service de l'unité de décarbonatation de l'eau sur le site de production de Follainville-Dennemont prévue en juin 2021, il est nécessaire de faire évoluer la tarification du service compte tenu de l'évolution du tarif d'achat d'eau en gros.

La date d'échéance du contrat de délégation reste inchangée et fixée au 31 décembre 2025.

A l'issue des échanges avec le délégataire, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a décidé, conformément aux dispositions de l'article 13.2 du contrat et de l'article L. 3135-1 alinéa 1 du code de la commande publique, de modifier le contrat de délégation pour tenir compte de ces évolutions.

CECI AYANT ETE EXPOSE, IL A ETE CONVENU DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – ACHAT D'EAU

L'article 4.1.1 du contrat est complété par :

« Conformément aux dispositions de l'article 58.3 du contrat de concession liant depuis le 1^{er} juillet 2019 Veolia Eau et la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise sur le périmètre de Mantes la Jolie et douze autres communes, à compter de la mise en service du traitement de décarbonatation sur l'usine de Dennemont, le tarif d'achat d'eau en gros de la convention s'y rapportant est majoré de 0,2550 € (valeur 1^{er} juillet 2019).».

ARTICLE 2 - TARIF DE BASE DU DELEGATAIRE

Les dispositions de l'article 7.4 du contrat de délégation sont complétées comme suit :

« Pour les abonnés bénéficiant d'une eau décarbonatée et à compter de la mise en service du traitement de décarbonatation sur l'usine de Dennemont, la partie proportionnelle du prix évolue. Compte tenu du rendement contractuel prévu à l'article 5.22 du contrat, la partie proportionnelle PP est majorée de 0,2550 €/m³ divisée par le rendement contractuel (en valeur 1^{er} juillet 2019). A titre indicatif, pour l'année 2021, le rendement contractuel étant fixé à 80%, le tarif de consommation sera majoré de 0,3188 €/m³ (= 0,2550 / 0,80) .

Ce prix majoré s'applique à tous les abonnés de Gargenville et de Juziers et de Mézy sur Seine bénéficiant d'une eau adoucie. La localisation de ces abonnés est donnée à l'annexe 1 du présent avenant. »

ARTICLE 3 - MODALITES D'INDEXATION DU TARIF DE BASE DE LA PART DU DELEGATAIRE

La valeur de base de l'indice AEG1 définie à l'article 7.6 est modifiée à compter de la mise en service du traitement de décarbonatation sur l'usine de Dennemont :

$$AEG1_0 = 0,5255 + 0,2550 = 0,7805$$

ARTICLE 4 – DATE D'EFFET – AUTRES DISPOSITIONS

Le présent avenant prendra effet le jour de la mise en service de l'unité de décarbonatation de Dennemont, à l'issue des phases d'essai et d'observation de cette unité ou à la date à laquelle il aura acquis un caractère exécutoire si cette date est postérieure. A titre indicatif, la date prévisionnelle de mise en service est le 3 juin 2021.

Toutes les dispositions du contrat de délégation non expressément annulées ou modifiées par le présent avenant demeurent en vigueur.

**Pour la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise**

Le Président,

Pour la société SUEZ Eau France

La Directrice Régionale

Olivia AMOZIG-BELLOT

ANNEXE 1 – LISTE DES RUES ALIMENTEES EN EAU ADOUCIE

ADRESSE	COMMUNE	ORIGINE DE L'EAU
AVENUE DU COLONEL FABIEN (Numéros impairs)	GARGENVILLE	DENNEMONT
AVENUE JEAN JAURES	GARGENVILLE	DENNEMONT
AVENUE LUCIE DESNOS	GARGENVILLE	DENNEMONT
AVENUE VICTOR HUGO	GARGENVILLE	DENNEMONT
CHEMIN DE MONTALET	GARGENVILLE	DENNEMONT
CHEMIN DES COULINS	GARGENVILLE	DENNEMONT
CHEMIN RURAL NO87 (CHEMIN DES COULINS)	GARGENVILLE	DENNEMONT
CITE PAUL LEFEVRE	GARGENVILLE	DENNEMONT
IMPASSE AMBROISE PARE	GARGENVILLE	DENNEMONT
IMPASSE DE LA CERAMIQUE	GARGENVILLE	DENNEMONT
IMPASSE DES MOUTIERS	GARGENVILLE	DENNEMONT
IMPASSE DES ROSES	GARGENVILLE	DENNEMONT
IMPASSE DES TERRIERS	GARGENVILLE	DENNEMONT
IMPASSE DES VIGNES SAINT JEAN	GARGENVILLE	DENNEMONT
IMPASSE DU GRAIBLANC	GARGENVILLE	DENNEMONT
IMPASSE FRANCOIS RABELAIS	GARGENVILLE	DENNEMONT
PLACE DE L' EUROPE	GARGENVILLE	DENNEMONT
PLACE DU GENERAL DE GAULLE	GARGENVILLE	DENNEMONT
PLACE DU GENERAL GAULLE	GARGENVILLE	DENNEMONT
QUAI LEON CHAUSSON	GARGENVILLE	DENNEMONT
ROCADE D130	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE BERBARD PALISSY	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE BERNARD PALISSY	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE CHARLES ROBERT	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DE LA CERAMIQUE	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES ANEMONES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES BOUVRESSES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES CAMPANULES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES CHARMILLES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES CORMORANS	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES COURLIS	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES GAMACHES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES GARENNES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES GLYCINES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES HAIES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES LONGUES RAIES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES MARTINS VAUX	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES MERLETTES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES MYOSOTIS	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES SILENES	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DES TILLEULS	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DU BOCAGE	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DU DOCTEUR LAENNEC	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DU DOCTEUR ROUX	GARGENVILLE	DENNEMONT

RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DU LUPIN	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE DU MONTOIR	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE GABRIEL PERI	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE GENEVIEVE DE GALARD	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE HENRI CHAUSSON	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE JEAN MERMOZ	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE MARCELLE CHAUSSON	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE PASTEUR	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE PIERRE BROSSOLETTE	GARGENVILLE	DENNEMONT
RUE SIMONE VEIL	GARGENVILLE	DENNEMONT
ALLEE DU PARC	JUZIERS	DENNEMONT
AVENUE DE LA GARE	JUZIERS	DENNEMONT
AVENUE DE PARIS	JUZIERS	DENNEMONT
AVENUE JEAN MARION	JUZIERS	DENNEMONT
CHE DU MESNIL AUX GRANGES	JUZIERS	DENNEMONT
CHEMIN DES SOTTERIES	JUZIERS	DENNEMONT
CHEMIN DU MESNIL	JUZIERS	DENNEMONT
CHEMIN LATERAL	JUZIERS	DENNEMONT
IMP DE LA COURTILLE	JUZIERS	DENNEMONT
IMPASSE DES TENNIS	JUZIERS	DENNEMONT
QUAI LEON CHAUSSON	JUZIERS	DENNEMONT
RUE BERTHE MORIZOT	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DE L EGLISE	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DE L' HOTEL DE VILLE	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DE LA FONTAINE	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DE LA POSTE	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DE LA REPUBLIQUE	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DE LA RIVIERE	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DE LORETTE	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DES AULNAIES	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DES CLOS COLLETS	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DES CROISSELLES	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DES CROMS	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DES GRAVIERS	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DES PERELLES	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DES RUISSELETS	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DES VERGERS	JUZIERS	DENNEMONT
RUE DU PONT	JUZIERS	DENNEMONT
SEN DES LAIRAUX	JUZIERS	DENNEMONT
SQUARE BAROCHE	JUZIERS	DENNEMONT
AVENUE CHATEAUBRIAND	MEZY-SUR-SEINE	DENNEMONT
DEBARCADAIRE	MEZY-SUR-SEINE	DENNEMONT
ILE DE MEZY	MEZY-SUR-SEINE	DENNEMONT

